

Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE - Belgique

LIME-A-WAY SPECIAL

Code : 103918E

Version : 1

Date d'édition : 10 Novembre 2005

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : LIME-A-WAY SPECIAL
Utilisation du produit : détartrant
produit uniquement pour usage professionnel

Identification de la société/entreprise

Fournisseur : Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.
Havenlaan 4, Ravenshout Bed. 4 210
B-3980 Tessenderlo
Belgium
Tel +32 (0) 13 67 05 11
Fax +32 (0) 13 66 78 55
Telefoonnr. noodgevallen/Numéro d'appel d'urgence: 013 670 670
centre anti-poison : 070 245 245 (Antigifcentrum/Centre anti poison)

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom des composants	EINECS	CAS	%	Classification
Acide citrique	201-069-1	5949-29-1	20 - 25	Xi; R36
Acide L-(+)-lactique	200-018-0	50-21-5	5 - 10	Xi; R38, 41
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : Xi; R36

Risques pour la santé de l'homme : Irritant pour les yeux.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Traitements spécifiques : Non disponible.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique or CO₂.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie** : Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Fuite ou déversement accidentel important Prévenir immédiatement le responsable sécurité.
- Mesures pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage** : Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation.
- PETIT DÉVERSEMENT ACCIDENTEL Rincer abondamment à l'eau courante. Pour les déversements accidentels majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans le milieu aquatique environnant. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manipulation** : Éviter le contact avec les yeux.
- Stockage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Entreposer à une température se situant entre 0 et 40°C
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.
- NL : PGS 15, Vlaanderen : vlarem II bis

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Valeurs limites d'exposition** : Non disponible.
- Contrôles de l'exposition**
- Contrôles de l'exposition professionnelle** : Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués.
- Protection respiratoire (EN 143, 141)** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de protection respiratoire.
- Protection des mains (EN 374)** : 1-4 heure(s) Temps avant transpercement: caoutchouc butyle , caoutchouc nitrile
- Protection des yeux (EN 166)** : Lunettes de sécurité.
- Protection de la peau (EN 467)** : Aucune recommandation spéciale.

9. Propriétés physico-chimiques**Informations générales****Aspect****État physique**

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**pH**

: 1.2 (100%)

LIME-A-WAY SPECIAL

Point d'ébullition	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'éclair	: > 100°C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Propriétés d'explosivité	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non applicable.
Densité relative	: 1.01 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non applicable.
Viscosité	: Dynamique: 250 cP
Densité de vapeur	: Non disponible.
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	: Non applicable.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	: Produit stable en condition normale d'utilisation.
Matières à éviter	: Très réactif avec les alcalins. Réactif avec les métaux. Légèrement réactif à réactif avec les substances organiques. Non réactif avec les acides. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: Aucun danger particulier.
Ingestion	: Aucun danger particulier.
Contact avec la peau	: Aucun danger particulier.
Contact avec les yeux	: Irritant pour les yeux.
Toxicité pour la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

La préparation n'est pas classée dangereux pour l'environnement conformément à la directive 1999/45/EC

Persistance et dégradabilité

La biodégradabilité de la somme des composants organiques contenus dans le produit a été évaluée et atteint des valeurs de DBO/DCO ou de dégagement de CO₂ > 60% ou de réduction en COD > 70% - seuils de classification 'readily biodegradable' (p.e. selon la méthode 301 de l'OCDE)

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination des déchets	: Déchets devant être éliminés conformément à la réglementation en vigueur. Utiliser autant que possible les quantités résiduelles en suivant les instructions. Peut suivre la filière déchet d' emballage après vidange complète. L'emballage peut être recyclé seulement s'il est complètement vide.
Classification des déchets	: Non applicable.
Catalogue Européen des Déchets	: 200114*

14. Informations relatives au transport**Réglementation internationale du transport**

Informations réglementaires	Numéro UN	Nom d'expédition	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-	
Classe ADN	Non réglementé.	-	-	-	
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-	

Veillez observer les instructions particulières d' emballage pour le transport aérien.

15. Informations réglementaires**Réglementations de l'Union Européenne**

Symbole(s) de dangers :



Irritant

Mentions de risque : R36- Irritant pour les yeux.

Conseils de prudence : S2- Conserver hors de la portée des enfants.
S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Belgique : R36- Irritant pour les yeux.
R38- Irritant pour la peau.
R41- Risque de lésions oculaires graves.

Historique

Date d'impression : 10 Novembre 2005

Date d'édition : 10 Novembre 2005

Version : 1

Élaborée par : Service des affaires réglementaires d'Ecolab pour l'Europe

Avis au lecteur

Fiche élaborée en prenant en compte les informations des fiches données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit.